



FILIÈRE VOLAILLES DE CHAIR

ANALYSE DES VOIES DE PROGRÈS EN AGRICULTURE CONVENTIONNELLE
Synthèse du Volume 4 de l'étude « Vers des agricultures à hautes performances »



Institut National de la Recherche Agronomique
Membre fondateur d'Agreenium

Une analyse par filières, partie intégrante de l'étude

« Vers des agricultures à hautes performances »

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) a demandé à l'Inra, dans le cadre d'un appel d'offre, d'analyser les possibilités d'évolution des pratiques et des systèmes agricoles français vers des systèmes de production plus durables, conciliant performances productives, économiques, environnementales et sociales.

La démarche adoptée pour conduire cette étude a consisté, en premier lieu, à qualifier ce qu'il convient d'entendre par « agricultures multi-performantes ». À cette fin, les impacts de plus de 200 pratiques agricoles élémentaires ont été qualifiés à l'aune de 35 indicateurs portant sur 5 classes de performances : la production, l'économie, la consommation de ressources naturelles, la protection de l'environnement et les performances sociales. Dans un second temps, les impacts de combinaisons de pratiques sur ces cinq classes de performances ont été analysés *via* la construction d'un outil d'aide à la conception de systèmes de production agricole.

Concomitamment et de façon complémentaire, 8 filières ou groupes de filières ont été analysés : grandes cultures annuelles (céréales, oléo-protéagineux et betterave) ; fruits, légumes et pomme de terre de consommation ; vigne et produits de la vigne ; porcins ; volailles ; bovins et ovins allaitants ; bovins, ovins et caprins laitiers ; équins. Ce travail, réalisé par les Groupes Filières de l'Inra, a été conduit selon une même grille d'analyse, à savoir : la description du contexte propre à chaque filière, la mise en évidence des forces et faiblesses, l'identification des verrous à la multi-performance de la filière et des freins à lever à cette fin, à court, moyen et long termes. Ces freins et leviers concernent non seulement le maillon de l'exploitation agricole mais aussi l'ensemble de la filière, les politiques publiques, le conseil, etc. Les principales voies de recherche à développer pour chaque filière y sont également exposées.

Cette plaquette présente la synthèse du travail effectué sur la filière volailles de chair.

Retrouvez l'intégralité de l'étude « Vers des agricultures à hautes performances »
sur www.inra.fr/rapport-agricultures-hautes-performances

Les Groupes Filières de l'Inra

Les Groupes Filières de l'Inra sont structurés par grands types d'orientation productive :

- Dans le **domaine végétal**, **6 groupes** : céréales ; oléagineux ; protéagineux ; fruits, légumes et pommes de terre ; vigne et produits de la vigne ; horticulture ornementale.
- Dans le **domaine animal**, **7 groupes** : bovins ; ovins et caprins ; porcins ; avicole ; équins ; cunicole ; piscicole.

Ils ont une mission de veille scientifique et stratégique ainsi que de partage des résultats de recherche et recherche-développement. Ces groupes rassemblent des chercheurs et ingénieurs de l'institut et des agents d'organismes professionnels de la recherche-développement et du développement.

Dans le cadre de la présente analyse, relative à la filière volailles de chair, des experts extérieurs n'appartenant pas au Groupe Filière ont également été sollicités.

Retrouvez les Groupes filières de l'Inra sur www.inra.fr/groupes-filieres



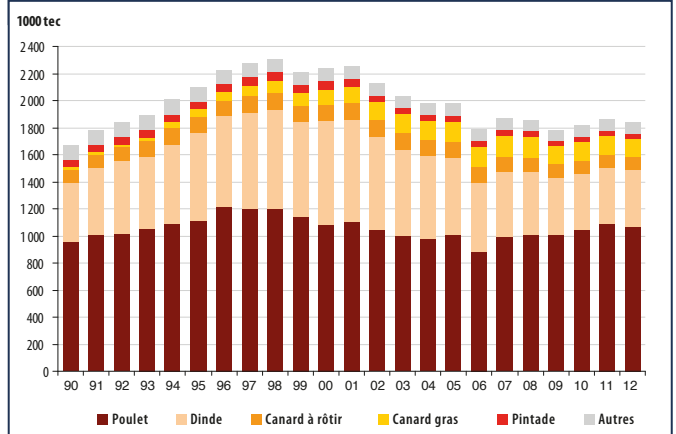
© Fotolia

Éléments de contexte

Un environnement socio-économique international favorable mais une production nationale en déclin

Consommée partout dans le monde, la viande de volaille représente plus du tiers de la consommation totale de viandes et progresse au rythme de 2 à 3 % par an. Dans ce contexte mondial dynamique, les échanges internationaux ont progressé de 7 % par an et représentent désormais 12 % de la production mondiale, échanges intra-communautaires non pris en compte. Les principaux exportateurs sont les États-Unis et le Brésil, dont la production a explosé depuis le début des années 2000 et qui occupe désormais la première place. La production progresse également dans l'Union européenne, mais à un rythme moindre, de l'ordre de 1 % par an, avec de très fortes disparités entre pays. La production française, en particulier, est en perte de vitesse. Après le pic observé vers la fin des années 90 à 2,3 M de tonnes équivalent carcasse (tec), sa production stagne à 1,8 M tec, soutenue par le poulet (notamment export) et malgré l'effondrement de la dinde (- 50 % depuis le début des années 2000).

Production indigène brute de volaille en France [Source : FranceAgriMer d'après SSP]



En outre, si le solde des échanges de volailles de chair reste encore positif, il ne cesse de se dégrader et dissimule d'importants écarts entre exportations et importations. Ainsi, plus de 40 % des poulets consommés sont importés tandis

qu'un peu moins de 50 % des poulets produits sont exportés, majoritairement à destination d'un marché spécifique (Moyen Orient) dépendant du maintien des restitutions dont la fin est maintenant très proche. La situation des échanges est plus favorable en dinde mais elle se dégrade fortement, la France ayant perdu la position dominante qu'elle occupait au début de la précédente décennie.

Solde des échanges de volailles de chair en 2012

[Source : ITAVI, d'après Douanes et SSP]

	en M tec
Production totale	1,84
Importations	- 0,51
Exportations	+ 0,64
Solde	+ 0,13

Une perte de compétitivité avérée par rapport aux principaux bassins européens concurrents

L'évolution des modes de consommation (plus de praticité et plus de restauration hors-domicile, RHD) mais aussi du pouvoir d'achat (du moins la part des revenus affectée à l'alimentation) a progressivement modifié la forme sous laquelle la volaille était consommée. Au niveau européen, la consommation de poulet prêt à cuire (PAC) a fortement régressé au profit de la découpe (cuisses et surtout filets, autrefois présentés entiers mais de plus en plus souvent escalopés) ainsi que plus récemment des préparations élaborées. Cette évolution a induit un besoin de « matière première » à très bas prix pour la découpe (largement utilisée en RHD) et pour la préparation de produits élaborés. Il en a résulté une hyper-standardisation des conditions de production de volailles lourdes (poulet, et dans une moindre mesure dinde) dans le bassin avicole du nord de l'Europe (Allemagne du nord et Pays-Bas notamment). Ce différentiel de compétitivité est illustré par les comparaisons internationales réalisées à intervalle régulier par l'Institut de Recherche Économique Agricole de l'Université de Wageningen.

Comparaisons internationales des coûts de production de poulet de chair, base année 2010

[Source : P. Van Horne, mise à jour du 31 octobre 2012, données non publiées]

	France	Allemagne	Pays-Bas
Poids vif (g)	1920	2200	2200
Indice de Conversion (IC)	1,80	1,68	1,67
Coût vif (€/kg vif)	0,881	0,842	0,810

L'hyper standardisation apparaît donc comme un facteur majeur de compétitivité qui a conduit l'Allemagne à accroître sa production de volailles (dinde lourde incluse) de 51 % sur la dernière décennie quand la production française régressait de 14 %.

Une filière très fortement diversifiée

La filière avicole de chair française contraste fortement avec ce modèle de production puisqu'elle se caractérise par sa diversification, à la fois en termes d'espèces et de segments de marché intra-espèce, tant au niveau de la production standard que sous signe de qualité (SQ), ce qui constitue un atout. Toutefois, à l'intérieur de chacun de ces segments, fournisseurs et distributeurs ont multiplié les références.

Niveau de diversification	Exemples
Espèces intra-filière (chair)	Poulet, dinde, canard (gras et à rôti), pintade, oie...
Segments intra-espèce	Poulet léger export, standard, lourd... Poulet sous SQ : certifié, LR, AOC, AB...
Références intra-segment	Cahiers des charges poulet certifié fournisseur X, distributeur Y...

SQ : Signes de Qualité

LR : Label Rouge

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AB : Agriculture Biologique

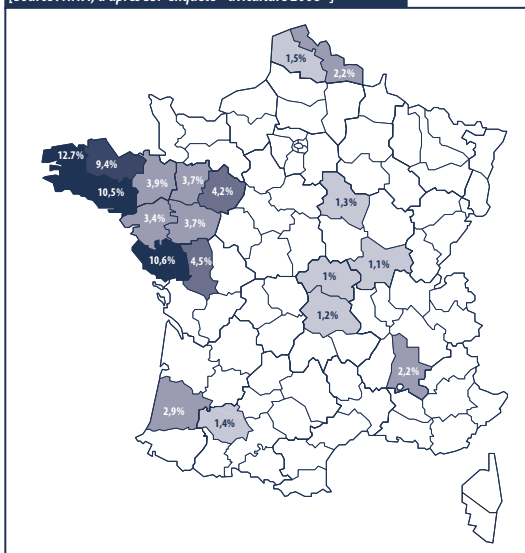
La filière volaille de chair française est donc pénalisée par un excès de diversification parfois sans réelle différence de produit pour le consommateur final, ainsi que par un positionnement notoirement insuffisant sur le segment porteur de la volaille lourde. Or, paradoxalement, le maintien d'une diversification effective en termes de variété et de qualité de produits avicoles passe par la restauration de la compétitivité du segment standard, les volumes assurés par les productions sous signes de qualité étant clairement insuffisants pour saturer les outils d'amont (aliment du bétail, accoupage) et d'aval (abattage, découpe, transformation) indispensables au bon fonctionnement de la filière.

Une filière régionalisée où la contractualisation est la règle

Au plan géographique, la production de volailles de chair est majoritairement localisée en Bretagne et Pays de Loire (soit 63 %), le reste de la production étant assuré de manière relativement répartie dans des régions limitrophes ou plus distantes.

L'enquête avicole 2008 souligne le vieillissement de la population d'éleveurs avicoles ainsi que celle du parc de bâtiments, particulièrement en volailles de chair en bâtiments fermés (standard et certifié). L'enquête annuelle ITAVI montre toutefois qu'après une décennie de repli de l'ordre de 2 à 3 % par an, le parc de bâtiments standard et certifié a (modestement) renoué avec la croissance en 2011.

Répartition des productions avicoles de chair (% de têtes livrées) en 2008 par département
[Source : ITAVI, d'après SSP enquête « aviculture 2008 »]



Le secteur avicole ne bénéficie pas d'organisation commune de marché (OCM) forte à l'échelle communautaire. Les stratégies d'entreprise (les organisations de production, OP) sont le principal moteur des évolutions des filières et priment sur les stratégies collectives. En aviculture de chair, la contractualisation est la règle. Dans tous les cas, les OP fournissent aux éleveurs les intrants (poussins, aliment) et sont responsables de leur qualité. Elles gèrent les contrats et leviers incitatifs liés (prix de reprise, bonus/malus) et supportent une part variable du risque de marché et de prix (et parfois du risque commun d'élevage). Comparativement à d'autres filières animales, cette contractualisation génère des conséquences très fortes sur le fonctionnement de la filière volailles de chair.

La contractualisation impacte très fortement le fonctionnement de la filière volailles de chair

- **Le choix de créer (maintenir) un atelier avicole relève de la seule stratégie de l'exploitant**
 - affectation de ressources matérielles (bâtiment...), humaines et financières
 - choix entre des productions standard ou sous signes de qualité
- **Tout en restant fortement dépendant des débouchés et contrats qui lui sont proposés.**
- **Mais les leviers et marges de progrès biotechniques agissant sur le fonctionnement de l'atelier et/ou de l'exploitation se trouvent actionnés à différents niveaux :**
 - exploitation agricole pour partie
 - mais dans une large part au niveau des OP donc de la filière (ainsi que dans une moindre mesure au niveau du territoire).



© Fotolia

Leviers d'action au niveau des exploitations

La mise en place ou l'optimisation d'un atelier de volailles de chair implique la construction ou la rénovation de bâtiments adaptés, ainsi que l'affectation de moyens humains et matériels permettant une bonne maîtrise de la conduite, de la santé et du bien-être des animaux. L'utilisation des effluents sur l'exploitation est à privilégier, mais les fumiers de volailles se prêtent également aux échanges, en particulier après traitement. Dans certaines situations particulières seulement, l'aliment peut être fabriqué à la ferme.

Moderniser le parc de bâtiments dans l'objectif premier de réaliser des économies d'énergie

En production de volailles de chair en bâtiment fermé, la consommation d'énergie constitue le premier poste de charges variables (hors aliment et poussins), dont 80 % pour le seul chauffage. Ramenée au kg vif, elle varie de 1 à 3 entre le 1/3 inférieur des élevages les plus consommateurs et le 1/3 des plus économes. Des bâtiments d'élevage à énergie positive (produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment) sont en cours de conception. Le démarrage des lots sur une partie du bâtiment ou en poussinière constitue une voie d'économie supplémentaire.

Objectifs	Modalités de mise en œuvre
Réduire la consommation d'énergie	<ul style="list-style-type: none">• Isolation, étanchéité, gestion des eaux périphériques, éclairage naturel• Optimisation des équipements consommateurs (chauffage, ventilation, éclairage électrique)
Produire de l'énergie	<ul style="list-style-type: none">• Échangeurs de chaleur et pompes à chaleur sur circuits d'entrée / sortie d'air• Récupération de calories en sous toiture• Récupération par les apports solaires (murs solaires)

Optimiser la conduite d'élevage, la santé et le bien-être animal

L'éleveur est responsable de la mise en œuvre du plan d'élevage et de prophylaxie préconisé par l'OP. Les bonnes pratiques d'élevage, en particulier les mesures de biosécurité (incluant l'utilisation effective et/ou optimale des dispositifs de protection sanitaire des bâtiments) jouent un rôle déterminant pour limiter les contaminations à l'origine de pathologies d'élevage (qui dégradent les performances) ou de zoonoses (toxi-infections dues aux salmonelles, notamment). Il assure également le suivi des pathologies indicatrices de bien-être animal, en lien avec la densité maximale autorisée dans le cas du poulet de chair.

De grandes disparités de performances entre éleveurs sont observées, montrant qu'une importante marge de progrès existe. À titre d'illustration, dans le cas du poulet standard, l'enquête 2010/2011 des Chambres d'agriculture du Grand Ouest fait apparaître, à poids vif moyen identique, des différences d'indice de consommation, de taux de pertes ainsi que de charges variables, dont l'addition conduit à des différences de marge brute (par m² de poulailler et par an) de plus de 35 % entre les 25 % meilleurs résultats de poulaillers spécialisés et la moyenne des lots de l'enquête.

Valoriser les effluents sur l'exploitation ou les traiter pour faciliter les échanges

Destination des déjections épandues en 2008

[source : ITAVI, d'après SSP enquête « aviculture 2008 »]

Part des élevages (%)	Terres d'épandage	Traitement préalable	Part des déjections concernées (%)
72	exploitation	sans	90
7		avec	81
28	prêteur	sans	79
3		avec	70

NB : toutes filières confondues ; plusieurs destinations possibles par exploitation.

Les fumiers des volailles de chair élevées au sol (canard à rôtir excepté) représentent les $\frac{3}{4}$ des effluents avicoles toutes filières confondues. Ils sont riches en matière sèche (de 55 à 75 %), ce qui les rend aisément transportables et accroît leur concentration en éléments fertilisants.

La dualité entre retour au sol direct ou *via* des échanges entre exploitations résulte des disparités de SAU entre exploitations. Les plus spécialisées, disposant de la plus grande surface de poulailler, sont en effet de très petite taille (9 ha, en cas de spécialisation totale), contrairement à celles dont l'atelier avicole constitue une activité de diversification (115 ha, à moins de 25 % des revenus). Ainsi, la valorisation des effluents sur l'exploitation est beaucoup plus limitée en régions de forte densité. En outre, dans le cas des volailles de chair sur parcours, davantage représentées dans les régions à faible densité, une part variable mais significative des déjections sont émises sur le parcours.

Fabriquer l'aliment à la ferme dans certaines situations particulières

En aviculture de chair, la fourniture d'aliment par l'OP constitue le cas général. La fabrication à la ferme est néanmoins susceptible de trouver une place en situation d'exploitation de grandes cultures détenant un atelier avicole à titre d'activité complémentaire. Ce mode de production d'aliment est peu adapté à un objectif d'indice de conversion optimal tel que recherché en aviculture standard. Par contre, il pourrait convenir à une production de volailles sur parcours à croissance lente valorisant des matières premières à faible concentration énergétique et/ou protéique disponibles sur place ou à proximité immédiate.



© Fotolia

Marges de progrès au niveau des filières et des territoires

Par contraste avec d'autres productions animales, en filière de volailles de chair, les leviers et marges de progrès ne sont que pour une part modérée aux mains des éleveurs, mais de façon plus importante au niveau des organisations de production (OP) et donc de la filière, ainsi que, dans une moindre mesure, au niveau des territoires.

Améliorer l'adéquation entre conduite d'élevage, potentiel génétique des souches et formulation alimentaire

Le choix du triptyque conduite d'élevage, génétique et alimentation relève majoritairement de l'OP qui a un rôle de coordination et de construction de la performance globale de la filière.

Trois leviers biotechniques interdépendants...

Considérés individuellement, les choix d'objectifs de production, de types génétiques et des formules d'aliment qui leur correspondent ont donné lieu à de nombreuses voies d'amélioration.

❶ En production standard, l'âge et le poids à l'abattage sont choisis en fonction des objectifs de production. Dans une perspective d'accroissement de la découpe, il est possible d'alourdir le poids d'abattage par allongement de la durée d'élevage et en recourant à des souches lourdes (poulet et dinde), ce qui accroît le rendement en filet sans altération du rendement technologique de la viande. En production sous signe de qualité, par contre, l'âge à l'abattage est contraint par les cahiers des charges (minimum incompressible restreignant la gamme de poids d'abattage).

❷ En production standard, les entreprises de sélection sont d'envergure internationale et proposent des souches adaptées à la gamme d'objectifs de production les plus courants. En poulet, les souches standard utilisées en France sont le plus souvent issues de reproductrices nanifiées, ce qui réduit le coût de production du poussin mais leur procure un léger désavantage en matière de croissance et de poids vif. Pour les besoins spécifiques des productions sous signes

de qualité, des souches colorées à croissance lente (issues de souches nanifiées, dans le cas du poulet) sont fournies par les sélectionneurs français pour les différentes espèces de chair. Dans une perspective d'itinéraire d'élevage de type extensif, la sélection de volailles de chair aptes à digérer plus efficacement des matières premières de moindre qualité apparaît comme une voie complémentaire, sur le modèle expérimenté par l'Inra (lignées à digestibilité contrastée D+ / D-).

Type de poulet	Signe de qualité associé (le cas échéant)	Âge minimal d'abattage
AOC Bresse		≥ 108 j.
Label Rouge		≥ 81 j.
Agriculture Biologique		≥ 81 j.
Certifié		≥ 56 j. (selon cahier des charges)
Standard	Marque éventuelle (producteur ou distributeur)	± 38 j. (type PAC)

③ En matière de **formulation alimentaire**, de nombreuses améliorations ont permis de réduire l'impact environnemental, notamment les rejets d'azote, phosphore et éléments trace métalliques ainsi que la consommation de phosphate minéral : pratique du multi phases (aliments démarrage, croissance et finition) ; addition d'acides aminés de synthèse les plus limitant (permettant de réduire globalement l'apport protéique d'origine végétale) ; utilisation de phytases microbiennes (permettant une meilleure utilisation du phosphore phytique des matières premières végétales donc de réduire les rejets en limitant les apports de phosphore minéral). Conjugée à l'amélioration des performances zootechniques, cette optimisation de la formulation alimentaire a conduit à une réduction très significative des rejets d'azote et de phosphore sur la décennie 1996/2006, entérinée par les recommandations 2006 du CORPEN (à nouveau en cours de révision).

... dont la combinaison reste à optimiser

La filière volailles de chair est intégrée mais insuffisamment optimisée. Chaque maillon cherche à produire au moindre coût (accoupage, aliment, abattage transformation) d'où un relatif nivellement par le bas qui limite les performances des autres maillons. L'optimisation de la combinaison des trois leviers biotechniques constitue donc une autre voie d'amélioration des performances de la filière. Pour restructurer la gamme tout en la rendant plus compétitive, deux voies opposées mais complémentaires en termes d'intensification pourraient être suivies :

① En volaille **standard**, alourdir les poids d'abattage et les rendements en viande en massifiant et en standardisant la production : allongement de la durée d'élevage ; recours à des souches lourdes ; restructuration de l'accoupage (qualité et viabilité des poussins) ; recours à des aliments de plus forte concentration énergétique et protéique.

② En production sous **signes de qualité**, améliorer la rentabilité sans nuire à la qualité : utilisation d'aliments moins coûteux (élaborés à partir de matières premières à moindre concentration énergétique et/ou protéique) ; recours à des souches à croissance lente sélectionnées sur leur aptitude à digérer ce type de ration, à vitesse de croissance constante.

Un modèle expérimental aux perspectives prometteuses : les lignées de poulets D+ / D-

Une efficacité alimentaire supérieure : les lignées divergentes D+ / D- ont été sélectionnées sur leur capacité (élevée ou faible) à digérer efficacement une ration incluant une forte proportion de blé de médiocre qualité. Après 7 générations de sélection, la différence de performances est de + 14,5 % pour le poids à 23 j et de - 36,8 % pour l'indice de conversion alimentaire, en faveur des animaux D+ dont les performances sont par ailleurs plus homogènes. Cette sélection a induit des modifications significatives du tractus gastro-intestinal à l'origine de l'efficacité supérieure des animaux D+ (digestibilité de l'amidon de 96,3 % contre 88,4 % chez les D-). L'estimation *a posteriori* des paramètres génétiques (héritabilité des différentes performances mesurées et corrélations génétiques entre elles) confirme la faisabilité d'une sélection sur l'efficacité digestive et son impact favorable sur les performances d'élevage d'intérêt économique majeur (indice de conversion, vitesse de croissance).

Un impact environnemental réduit : de surcroît, le coefficient d'utilisation digestive supérieur de la matière sèche ingérée par les animaux D+ (+ 28,2 % par rapport aux D-) réduit significativement les quantités d'excrétas (- 41,3 et - 54,1 % en matière brute et matière sèche respectivement). Les coefficients de rétention de l'azote et du phosphore ingérés sont également améliorés, mais dans des proportions différentes (- 34,9 % pour N et - 19,0 % pour P), ce qui induit un ratio N/P des fientes plus élevé de 25,4 % entre lignées donc moins déséquilibré par rapport aux besoins des cultures.

Un critère de sélection difficile à mesurer mais pertinent : les corrélations génétiques entre caractères d'efficacité digestive, d'excrétion et de morphologie du tractus gastro-intestinal confirment l'efficacité supérieure du critère utilisé pour réaliser la sélection (énergie métabolisable apparente à bilan azoté nul) par rapport à une sélection réalisée sur le seul indice de conversion, pourtant fortement corrélé.

Assurer collectivement la sécurité sanitaire des viandes de volailles

Les enquêtes épidémiologiques réalisées dans le milieu des années 2000 pour quantifier le portage des salmonelles ont montré les progrès substantiels réalisés en une décennie par la filière. Dans le cas du poulet de chair, le taux de prévalence (*S. Enteritidis* et *S. Typhimurium*) était inférieur à l'objectif communautaire fixé ($\leq 1\%$). Dans le cas de la dinde, ce taux était légèrement supérieur, mais aucun objectif communautaire n'est encore fixé. Ces progrès résultent pour partie des dispositions prises dans un cadre réglementaire à compter de 1998 au niveau des cheptels reproducteurs, limitant ainsi la contamination verticale.

En matière de consommation d'antibiotiques, l'effet de l'arrêt de leur utilisation comme additifs à l'alimentation animale (facteurs de croissance) a pu être mesuré sur le taux de résistance de souches microbiennes (*E. faecium*) isolées à l'abattoir des fèces de caeca de poulet. Une réduction de la résistance a été observée pour certains antibiotiques, mais seulement dans les situations où ces molécules cessaient d'être utilisées par ailleurs comme médicament vétérinaire. Le rapport annuel de l'ANSES sur la consommation de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques montre que chez les volailles, l'exposition estimée aux antibiotiques a augmenté de 1999 à 2006 et reste relativement stable depuis. Dans la perspective du plan EcoAntibio 2017, d'importants progrès restent donc à faire en matière de prévention, i.e. de mise en œuvre de mesures alternatives de biosécurité.

Mettre en place une gestion collective des effluents en zones d'excédent

Bien que les échanges de fumiers entre exploitations soient déjà importants en filière avicole, le traitement collectif serait de nature à faciliter la gestion des effluents d'élevages en zones à forte densité (particulièrement en ZES). Une production d'engrais organiques standardisés (*a priori* très riches en phosphore) associée à une valorisation énergétique est envisageable, sur le modèle de la centrale de Moerdijk (Pays-Bas) qui traite l'équivalent d'environ 1/5^{ème} de la production française de fumier de volailles.



Favoriser les évolutions souhaitables aux niveaux éleveur, interprofessionnel, sociétal et des pouvoirs publics

L'amélioration de la durabilité de la filière volailles de chair passe par la restauration de sa compétitivité, laquelle implique des centres de décision nombreux, à des niveaux différents mais interdépendants.

Inciter les chefs des exploitations agricoles à maintenir, développer ou créer un atelier avicole

L'atelier avicole reste le maillon central de la filière de production. Pour inverser la tendance au repli qui prévaut depuis une décennie, trois mesures peuvent favoriser un regain d'intérêt pour le métier d'aviculteur : accroître la taille des élevages pour permettre une plus grande spécialisation (ce qui génère des besoins importants de formation) ; moderniser le parc de bâtiments ; rendre les contrats d'intégration plus incitatifs en regard des performances techniques.

Instaurer ou restaurer une concertation à profit partagé entre les différents niveaux de la filière, et entre la filière et la distribution

L'amélioration des interactions entre les maillons de la filière passe par des actions à deux niveaux. Un premier niveau concerne la stratégie des entreprises (OP) en incitant d'une part à la performance maximale à chaque maillon plutôt que la recherche du coût le plus bas pénalisant ainsi les maillons dépendants, et d'autre part au renouvellement des outils industriels d'amont (accoupage) et d'aval (transport, abattage, transformation) dont certains sont en limite de vétusté. Un second niveau concerne la mise en place d'une dynamique collective passant par la création d'une interprofession volaille de chair unique, de façon à définir et mettre en place une stratégie collective de promotion de la volaille française dans sa diversité ainsi qu'une concertation avec l'aval de la filière. La mise en place d'une gestion collective des effluents pourrait également relever d'une telle dynamique collective.

La réduction de l'hyper-segmentation (multiples cahiers des charges pour un même segment de produit) ne peut passer que par une entente nationale avec l'aval. La GMS pourrait y trouver son compte, la tendance à la réduction de la taille moyenne des magasins n'étant pas favorable à la démultiplication des gammes. Le contenu des cahiers des charges à élaborer sur la base d'un catalogue national est un autre chantier à ouvrir (réincorporation des graisses animales...). Quant à la question cruciale des modalités de gestion et de répercussion de la volatilité des prix des matières premières végétales, elle pourrait y être abordée mais d'autres filières sont également concernées.

Impliquer la puissance publique : l'État facilitateur et régalien

L'État est à même de jouer un rôle de facilitateur en aidant à la création d'une interprofession volailles de chair complète et unifiée, en intercédant dans les relations entre la filière et son aval (mise en place d'une gamme basique de produits et d'une stratégie collective de promotion), en organisant le dialogue avec les associations environnementales et de bien-être animal et en aidant financièrement la construction ou la rénovation des bâtiments ainsi que l'adaptation et/ou la modernisation des outils d'amont (accoupage) et d'aval (abattage, première transformation).

Au titre de ses missions de négociations internationales et régaliennes, l'État pourrait également soutenir le principe des restitutions concernant le poulet export et assurer une équité d'application de la réglementation sanitaire et environnementale communautaire : lutte contre les salmonelles, utilisation des graisses animales, qualification (donc valorisation) des viandes séparées mécaniquement (VSM), conditions de valorisation d'une partie des lots saisis pour motif sanitaire.

L'apport de la recherche et de l'innovation

Plusieurs des leviers biotechniques majeurs mentionnés précédemment nécessitent encore d'importants travaux de mise au point. On peut notamment citer :

- la mise au point d'un modèle de bâtiment avicole de chair innovant, à la fois économe et producteur d'énergie ;
- l'élaboration d'un modèle de filière « alternative » privilégiant l'utilisation de matières premières largement disponibles mais à faible concentration énergétique et/ou protéique valorisées par des types génétiques à croissance lente aptes à les utiliser au mieux ;
- la levée des points de blocage plus spécifiques à certaines filières, tels que les moyens de lutte contre l'histomonose chez la dinde.



© Shutterstock

L'aviculture de chair française face à un triple défi

La filière doit consolider la compétitivité produit qui fait sa force et son originalité, tout en restaurant sa compétitivité prix et en améliorant ses performances environnementales, notamment en matière de consommation d'énergie. Cette stratégie pourrait passer par deux voies opposées mais complémentaires : un positionnement sur le créneau porteur de la volaille lourde et une réduction du coût de production des volailles sous signes de qualité, conjointement à la nécessaire rationalisation de la gamme de produits intra-segment.

Contact animateurs du Groupe Filière AVICOLE : Michel Duclos [Michel.Duclos@tours.inra.fr],
Xavier Malher [xavier.malher@oniris-nantes.fr]

Directeur de la publication : Hervé Guyomard
Coordination et rédaction : Elisabeth Blesbois, Bernard Coudurier
Conception et réalisation : Pascale Inzerillo | Photo de couverture : © Fotolia



Retrouvez l'intégralité de l'analyse des freins et leviers à la multi-performance pour les principales filières agricoles, végétales et animales, de l'agriculture française, dans le **volume 4** de l'étude « **Vers des agricultures à hautes performances** ».

www.inra.fr/rapport-agricultures-hautes-performances



147, rue de l'Université
75338 Paris Cedex 07
France

Tél. : + 33(0)1 42 75 90 00
Fax : + 33(0)1 42 75 91 72
www.inra.fr

